

Sud éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale
Ministère de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
Paris, 7^e

Montpellier, le 28 juin 2018

Objet : « Expérimentations » pédagogiques imposées dans l'Hérault

Monsieur le Ministre,

Nous avons été informés cette semaine que plusieurs enseignant-e-s de la circonscription Montpellier-Nord dans l'Hérault, et qui exercent en dispositifs dédoublés, avaient été « désignés volontaires », sur demande du ministère, pour participer à une expérimentation pédagogique. Cette « expérimentation pédagogique » consiste en l'obligation pour les enseignant-e-s d'utiliser des outils fournis par une association, « Agir pour l'école ».

Les méthodes pédagogiques promues par cette association avaient été critiquées dans un [rapport de l'IGEN en 2012](#). Au delà de ce débat, l'injonction faite aux enseignant-e-s de se soumettre à des méthodes qui leur sont imposées est inacceptable. Elle constitue une remise en cause du principe de liberté pédagogique. Or, nous vous rappelons que la liberté pédagogique est garantie aux enseignant-e-s par l'article L912-1-1 du Code de l'Éducation.

On ne peut uniformiser totalement la pédagogie en imposant par la contrainte telle méthode de lecture ou tel manuel. Cela constituerait une négation du savoir-faire et de l'expertise professionnelle des enseignant-e-s, dont le travail serait réduit à des automatismes normés.

Nous vous demandons de bien vouloir réaffirmer que de telles « expérimentations » ne peuvent avoir lieu que sur la base du volontariat, c'est-à-dire en ayant au préalable recueilli l'accord des personnels intéressés. Nous souhaiterions que toute ambiguïté soit levée sur l'obligation pour des enseignant-e-s de se soumettre à telle ou telle méthode pédagogique.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre attachement au service public d'Éducation Nationale ainsi qu'à la défense de ses personnels.

Julien FRAYSSINHES
Co-secrétaire de Sud éducation 34

